

2022-09-21
2022-4031

(Sleeve)

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

IPCO Fluroxypyr 180EC
Herbicide

Concentré Émulsifiable

IPCO Fluroxypyr 180EC est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver et d'orge de printemps et d'avoine. IPCO Fluroxypyr 180EC réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : fluroxypyr, présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle ... 180 g/L

N° D'HOMOLOGATION 34605 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



DANGER

POISON

IRRITE LES YEUX
IRRITE LA PEAU

La Coopérative Interprovinciale Limitée
C.P. Boîte 1050, Saskatoon, SK Canada S7K 3M9
1-204-233-3461

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT,
COMPOSER LE 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

Danger - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau

Peut causer une irritation de la peau

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Combustible. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes ou des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation des humains et des animaux ni les sources d'approvisionnement en eau d'usage domestique. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

IPCO Fluroxypyr 180EC
Herbicide

Concentré Émulsifiable

IPCO Fluroxypyr 180EC est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver et d'orge de printemps et d'avoine. IPCO Fluroxypyr 180EC réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : fluroxypyr, présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle ... 180 g/L

N° D'HOMOLOGATION 34605 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



DANGER

POISON

IRRITE LES YEUX
IRRITE LA PEAU

La Coopérative Interprovinciale Limitée
C.P. Boîte 1050, Saskatoon, SK Canada S7K 3M9
1-204-233-3461

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes ou des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation des humains et des animaux ni les sources d'approvisionnement en eau d'usage domestique. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

IPCO Fluroxypyr 180EC est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver et d'orge de printemps et l'avoine, sans contre-ensemencement de légumineuses. IPCO Fluroxypyr 180EC offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. IPCO Fluroxypyr 180EC réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION

IPCO Fluroxypyr 180EC est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit dérègle les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à IPCO Fluroxypyr 180EC peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Pour éviter la derive :

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Pour minimiser le ruissellement des zones traitées :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de par calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se fixer à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de IPCO Fluroxypyr 180EC pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand de IPCO Fluroxypyr 180EC pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Cultures homologuées

blé de printemps
blé dur
blé d'hiver
orge de printemps
avoine

IPCO FLUROXYPYR 180EC UTILISÉ SEUL

Appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver et l'orge de printemps et l'avoine. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par IPCO Fluroxypyr 180EC utilisé seul

Mauvaises herbes supprimées	Taux de IPCO Fluroxypyr 180EC (L/ha)
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	0,4
kochia à balais ¹ (2-8 feuilles)	0,6
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,8
lin spontané (1-12 cm)	0,6
Mauvaises herbes réprimées	Taux de IPCO Fluroxypyr 180EC (L/ha)
stellaire moyenne ¹ (jusqu'à 8 cm)	0,8
ortie royale (2-6 feuilles)	0,8
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,6
renouée liseron (1-4 feuilles)	0,8

¹ Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de IPCO Fluroxypyr 180EC est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION

Périodes d'application

Appliquer sur le blé de printemps, blé dur, orge de printemps et l'avoine en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. IPCO Fluroxypyr 180EC résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalles pré-récolte/pacage (IPCO Fluroxypyr 180EC utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE LIQUIDE ACHIEVE^{MD} SC OU HERBICIDE ACHIEVE LIQUIDE OU NUFARM TRALKOXYDIME HERBICIDE OU NUFARM TRALKOXYDIME LIQUIDE

Ne pas appliquer sur l'avoine

Pour supprimer la folle avoine et la sétairie verte dans les cultures de blé de printemps, de blé d'hiver et d'orge de printemps, appliquer l'Herbicide Liquide Achieve SC ou Herbicide Achieve Liquide ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide or Nufarm Tralkoxydime Liquide à raison de 0,5 L/ha avec IPCO Fluroxypyr 180EC. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par IPCO Fluroxypyr 180EC. Lire les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, mélanger en réservoir avec soit du 2,4-D Ester, soit du MCPA Ester, jusqu'à un maximum de 560 g é.a./ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93 L/ha de MCPA Ester 600) ou entre 1,5 et 2,0 L/ha d'herbicide Curtail^{MC} M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g é.a./ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. **Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.**
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter l'Herbicide Liquide Achieve SC ou Achieve Liquide ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide or Nufarm Tralkoxydime Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant l'herbicide ajouté, ajouter tous les contenants avant d'ajouter IPCO Fluroxypyr 180EC.
3. Ajouter IPCO Fluroxypyr 180EC ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de IPCO Fluroxypyr 180EC, ajouter tous les contenants de IPCO Fluroxypyr 180EC avant d'ajouter d'autres produits.

4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter l'Adjuvant Turbocharge^{MD} ou l'adjuvant Carrier.
5. Finalement, ajouter la quantité requise d'Adjuvant Turbocharge ou l'adjuvant Carrier puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE CURTAIL M

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, de blé d'hiver, d'orge de printemps et l'avoine, appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC mélangé en réservoir avec de l'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de IPCO Fluroxypyr 180EC dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur, l'orge de printemps et l'avoine sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 1,5 L/ha de l'herbicide Curtail M.

Mauvaises herbes supprimées:

chardon des champs (infestations faibles)

gaillet gratteron (1-8 verticilles)

lin spontané (1-12 cm)

sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers de 2-4 feuilles)

kochia à balais³

chénopode blanc

moutarde des champs

bourse-à-pasteur

tabouret des champs

tournesol spontané

renouée liseron (1-8 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées:

érodium ciculaire (1-8 feuilles)

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,8 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 2,0 L/ha de l'herbicide Curtail M.

Mauvaises herbes supprimées :

chardon des champs ¹	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané	amarante à racine rouge	laiteron des champs ¹
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	tabouret des champs
stellaire moyenne ¹	ansérine de Russie	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
séneçon vulgaire	matricaire inodore	tournesol (spontané)
pissenlit ²	bourse-à-pasteur	sarrasin de Tartarie
sagesse-des-chirurgiens ²	renouée	lin spontané (1-12 cm)
ortie royale (stade 2-6 feuilles)		renouée liseron (1-4 feuilles)
kochia à balais ³		moutarde des champs

¹ Supprime tout le long de la saison, avec repousse à l'automne (arrêt de croissance des parties aériennes)

² Rosettes de printemps seulement.

³ Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins passer la lumière.

Intervalles pré-récolte/pacage (IPCO Fluroxypyr 180EC + herbicide Curtail M)

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES
--

Ne pas appliquer sur l'avoine

Des mélanges avec IPCO Fluroxypyr 180EC et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de IPCO Fluroxypyr 180EC et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC (0,6 L/ha) + l'herbicide Curtail M (1,5 L/ha) ou IPCO Fluroxypyr 180EC (0,8 L/ha) + l'herbicide Curtail M (2,0 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Herbicide Liquide Achieve SC ¹ ou Herbicide Achieve Liquide ¹ ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide ¹ ou Nufarm Tralkoxydime Liquide ¹	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	0,5 L/ha	Adjuvant Turbocharge ou Carrier 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide Signal ^{MD}	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Nufarm Enhance ^{MD} 0,25 L/ha (0,25%v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide Assert ^{MD} 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Herbicide Puma ^{MD 120} Super ou Cordon	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq

¹On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Ne pas appliquer sur l'avoine

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau), appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC à raison L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D LV 600. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur, de blé d'hiver et l'orge de printemps sont au stade 4 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des difformités pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 420 é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	lépidle dravier ¹	tabouret des champs
bardane	kochia ³ à balais	tournesol (annuel)
canola (spontané)	chénopode blanc	vesce jargeau
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	moutardes (sauf tanaïsie verte, des chiens et tanaïsie grise)	radis sauvage
mélilot	plantain	renouée liseron (1-4 feuilles)
lampourde glouteron	laitue épineuse	moutarde des champs
sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux	
prêle des champs ¹	bourse-à-pasteur	
salsifis majeur		

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha d'herbicide IPCO Fluroxypyr 180EC et 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Autres mauvaises herbes supprimées :

laitue bisannuelle ¹	galinsoga cilié	soude roulante
pissenlit ²	liseron des haies	renouée
oseille	renouée persicaire	erodium (1-8 feuilles)
patience	euphorbe érule ¹	tanaïsie
moutarde des chiens	chénopode glauque	sarrasin de Tartarie
liseron des champs ¹	amarante à racine rouge	lin spontané (1-12 cm)
lépidle des champs	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	renouée liseron (1-4 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne ³ (jusqu'à 8 cm)	ortie royale (stade 2 à 6 feuilles)	laiteron des champs (vivace) ¹
chardon du Canada ¹	laiteron des champs (annuel)	

¹ Contrôle des parties épigées seulement.

² Rosettes de printemps.

³ Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de IPCO Fluroxypyr 180EC combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de IPCO Fluroxypyr 180EC dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D LV 600 et continuer à agiter.

Intervalle pré-récolte/pacage (IPCO Fluroxypyr 180EC + herbicide 2,4-D Ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES

Ne pas appliquer sur l'avoine

Les mélanges des IPCO Fluroxypyr 180EC + 2,4-D Ester LV600 avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC + 2,4-D Ester LV600 ainsi que les mauvaises herbes additionnelles, voir le tableau. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de IPCO Fluroxypyr 180EC et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec

IPCO Fluroxypyr 180EC (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester LV600 (560 g é.a./ha) ou IPCO Fluroxypyr 180EC (0,45 L/ha) + Herbicide 2,4-D Ester (420 g é.a./ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Herbicide Liquide Achieve SC ^{1,3} ou Herbicide Achieve Liquide ^{1,3} ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide ou Nufarm Tralkoxydime Liquide	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	0,5 L/ha	Adjuvant Turbocharge ou Carrier 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide Signal	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha 0,29 L/ha	Nufarm Enhance 0,25 L/ha (0,25%v/v) Nufarm Enhance 0,32 L/ha (0,32%v/v)	folle avoine ² (1-6 feuilles tige principale) sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine ²
Herbicide Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha	Se référer à l'étiquette de Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles)

		1,6 L/ha		folle avoine (stade 4 feuilles)
Herbicide Puma ¹²⁰ Super ou Cordon	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Everest ^{MD} Solupak ^{MD} 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF	sétaire verte folle avoine

¹ Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation des herbicides Herbicide Liquide Achieve SC ou Herbicide Achieve Liquide ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide ou Nufarm Tralkoxydime Liquide seuls.

² La suppression de la folle avoine peut être réduite lorsque mélangé en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC +2,4-D Ester.

³ Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g é.a./ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO OU NUFARM BOOST^{MD} HERBICIDE

**Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps.
Ne pas appliquer sur l'avoine.**

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir IPCO Fluroxypyr 180EC avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide. Appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide à 20 g/ha, ou avec l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go à 30 g/ha, L'herbicide 2,4-D Ester à 280 g é.a./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90 ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contreensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire	bourse-à-pasteur
neslie paniculée	ortie royale	tabouret des champs
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	kochia à balais ³	sarrasin de Tartarie
gaillet gratteron ²	chénopode blanc	colza spontané ⁴
spargoute des champs	crépis des toits	tournesol spontané
saponaire des vaches	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁵
sagesse-des-chirurgiens	soude roulante	moutarde des champs

¹ Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

³ Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield^{MD} ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart^{MD})

⁵ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées :

chardon des champs ⁶	laiteron ⁶
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁷	érodium ciculaire (2-6 feuilles)
matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁸

⁶ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties pigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

⁷ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁸ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter IPCO Fluroxypyr 180EC en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA ESTER 600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC à raison de 0,6 L/ha mélangé en réservoir à l'herbicide MCPA LV500 à 1,12 L/ha ou à l'herbicide MCPA Ester 600 à 0,93 L/ha. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur, l'orge de printemps et l'avoine sont au stade 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver au printemps du stade de 3 talles jusqu'avant l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

Instructions pour le mélange

Ajouter la bonne quantité IPCO Fluroxypyr 180EC au réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la bonne quantité d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA Ester 600 et poursuivre l'agitation.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des IPCO Fluroxypyr 180EC + MCPA LV500 ou MCPA Ester 600

Mauvaises herbes supprimées :

petite bardane	ortie royale (2-6 feuilles)	petite herbe à poux
canola spontané	kochia à balais ¹	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	chénopode blanc	tabouret des champs
lampourde glouteron	moutarde (sauf des chiens et tanaïsie verte)	tournesol, annuel
lin spontané (1-12 cm)	amarante à racine rouge (1-4 feuilles)	vesce
sagesse-des-chirurgiens	laitue scariole	radis sauvage

Mauvaises herbes réprimées :

renouée scabre	renouée liseron (1-4 feuilles)
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	

¹ Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (IPCO Fluroxypyr 180EC + Herbicide MCPA LV500 ou Herbicide MCPA Ester 600)

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE MCPA LV500 ou HERBICIDE MCPA ESTER 600 + AUTRES HERBICIDES

Ne pas appliquer sur l'avoine

Les mélanges en réservoir de IPCO Fluroxypyr 180EC + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 avec d'autres herbicides permettent de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Pour la liste des produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 et les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau qui suit. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant la récolte et les modes d'emploi (y compris les périodes d'application) sur les étiquettes de IPCO Fluroxypyr 180EC et des produits d'association.

**Mélanges en réservoir avec IPCO Fluroxypyr 180EC (0,6 L/ha)
+ l'herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou l'herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)**

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Herbicide Liquide Achieve SC ¹ ou Herbicide Achieve Liquide ¹ ou Nufarm Tralkoxydime Herbicide ¹ ou Nufarm Tralkoxydime Liquide ¹	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	0,5 L/ha	Adjuvant Turbocharge ou Carrier 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide Signal	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Nufarm Enhance 0,25 L/ha (0,25%v/v)	folle avoine
Herbicide Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L 1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Herbicide Puma ¹²⁰ Super ou Cordon	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,77 L	Aucun requis	folle avoine

¹ Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g é.a./ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

IPCO FLUROXYPYR 180EC + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO OU NUFARM BOOST HERBICIDE
--

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau suivant), on peut mélanger en réservoir IPCO Fluroxypyr 180EC avec l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, les résultats étant meilleurs lorsque les semis des mauvaises herbes ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Une couverture complète des mauvaises herbes visées est essentielle. On peut appliquer ce mélange sur le blé de printemps, y compris l'orge de printemps et le blé dur en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Le mélange en réservoir de l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide avec IPCO Fluroxypyr 180EC permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à 0,6 L/ha. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.**

Taux d'application

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 litre IPCO Fluroxypyr 180EC et 20 g/ha d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide, ou 30 g/ha d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90 ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 20 g/ha d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide, ou 30 g/ha d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire	bourse-à-pasteur
neslie paniculée	ortie royale	tabouret des champs
stellaire moyenne ¹ (1-6 feuilles)	kochia à balais ²	sarrasin de Tartarie
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	chénopode blanc	colza spontané ³
spargoute des champs	crépis des toits	tournesol spontané
saponaire des vaches	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁴
sagesse-des-chirurgiens	soude roulante	moutarde des champs

¹ Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

³ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁴ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 20 g/ha d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide, ou 30 g/ha d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go :

chardon des champs ⁵	laiteron ⁵
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁶	érodium cicutaire (stade de 2 à 6 feuilles)
matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁷

⁵ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Pour une meilleure suppression des parties épigées, appliquer avant le stade du bouton lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. Les parties épigées des chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimées.

⁶ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougri mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁷ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,6 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 20 g/ha d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide, ou 30 g/ha d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go :

kochia à balais (2-8 feuilles; y compris les biotypes résistant au groupe 2)
lin spontané (1-12 cm)

Mauvaises herbes additionnelles supprimées et réprimées à 0,8 L/ha IPCO Fluroxypyr 180EC et 20 g/ha d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide, ou 30 g/ha d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go :

Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes réprimées
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	stellaire moyenne ((jusqu'à 8 cm ; y compris les biotypes résistant au groupe 2)

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'Herbicide Refine Extra 75 DF ou d'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'Herbicide Refine SG ou d'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'Herbicide Refine Extra 75 DF ou l'Herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'Herbicide Refine SG ou l'Herbicide Refine SG Toss-N-Go ou Nufarm Boost Herbicide est complètement dissous. Ajouter la quantité requise IPCO Fluroxypyr 180EC avec une agitation réduite. Ajouter le reste de l'eau, puis l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Intervalle pré-récolte/pacage

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

AVIS À L'UTILISATEUR: Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que La Coopérative Interprovinciale Limitée dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, La Coopérative Interprovinciale Limitée n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager La Coopérative Interprovinciale Limitée de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

FÉTUQUE ÉLEVÉE ÉTABLIE ET SEMIS CULTIVÉS POUR LES SEMENCES : Effectuer une application par année (application terrestre seulement) pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer entre le stade 4 feuilles et l'émergence de la feuille paniculaire dans au moins 100 L d'eau/ha. Ne pas effectuer la récolte du fourrage ni la coupe du foin.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : IPCO
Fluroxypyr 180EC : 0,6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g é.a./ha

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES FOURRAGES EN SEMIS OU ÉTABLIS, CULTIVÉS POUR LES SEMENCES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT :

Fétuque rouge traçante
Agropyre intermédiaire
Agropyre à crête
Brome des prés
Brome inerme
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : IPCO
Fluroxypyr 180EC : 0.6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g é.a./ha

Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin pour l'utiliser comme fourrage.
Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

Consulter l'étiquette principale de IPCO Fluroxypyr 180EC et celle de l'herbicide 2,4-D Ester avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ANNUELLES ET VIVACES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES CULTURES DE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES :

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces figurant sur l'étiquette dans les cultures de graines de l'alpiste des Canaries, appliquer IPCO Fluroxypyr 180EC à un taux de 0,6 L/ha et MCPA Ester 600 Herbicide Liquide à 0,93 L/ha dans au moins 100 L d'eau/ha pour couvrir entièrement les mauvaises herbes, avec une pression de pulvérisation de 200 à 275 kPa. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur à rampe terrestre lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2 à 4 feuilles) et lorsque les graines de l'alpiste des Canaries sont entre le stade de 3 feuilles et juste avant le stade de la feuille paniculaire. N'effectuer qu'une seule application en post-levée par saison. Ne PAS appliquer dans les 60 jours avant la récolte. Pour utilisation seulement dans les provinces des prairies et la région de la rivière de la paix en Colombie-Britannique.

Zones tampons sans pulvérisation

Les traitements localisés effectués à l'aide d'un pulvérisateur manuel **NE NÉCESSITENT PAS** de zones tampons sans pulvérisation.

Il est nécessaire de respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampon sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection des habitats suivants:				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps, avoine, semis et cultures établies de fétuque et de graminées fourragères produites pour leurs semences, et graines d'alpiste des Canaries	1	0	1	1	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le [calculateur de zone tampon](#) sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que IPCO Fluroxypyr 180EC est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à IPCO Fluroxypyr 180EC et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser IPCO Fluroxypyr 180EC ou les herbicides du même groupe 4 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis

relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant de l'entreprise au 1-204-233-3461.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

^{MD/MC} Toutes les marques de commerce appartiennent à leur titulaire respectif.